www.lawinfrance.com

n°45
[Mai - Juin 2015]

Le Journal du Management
juridique et réglementaire









legiteam Editions

Interview de Christophe Dhiver, Directeur des Affaires Juridiques chez Kiloutou



Pourquoi la direction juridique est-elle une entité importante au sein de l'entreprise ?

Le juridique est souvent un travail de l'ombre mais qui aide, à sa façon, à éclairer chaque jour le parcours de l'entreprise. Le juridique, surtout dans une entreprise en croissance comme Kiloutou, aide l'entreprise à avancer tout en participant à l'organisation et la consolidation de ses bases contractuelles et structurelles.

Ainsi, chez Kiloutou, la place et l'importance de la direction juridique dans les affaires de l'entreprise s'est faite très naturellement, au fil du développement de l'entreprise. Pour donner un ordre d'idée, en 2000, nous possédions seulement 70 agences pour 400 actuellement en France et avec l'ouverture de deux pays à l'international lors des 18 derniers mois.

En parallèle, nous sommes actuellement en cours de second LBO, opérations au cours desquelles la direction juridique est intervenue dès les dues diligences.

Comment fonctionne votre direction juridique ?

Le pôle juridique de Kiloutou, composé de 10 collaborateurs, gère principalement les problématiques liées au droit des sociétés (fusions / acquisitions, gestion d'actionnariat des salariés), au droit des affaires (litiges clients, contrats, propriété intellectuelle...), au droit immobilier (baux, litiges avec les bailleurs) et aux assurances.

Nous collaborons aussi avec la direction financière du groupe dans le domaine fiscal mais nous ne traitons pas le droit social.

L'équipe juridique est en contact direct avec notre réseau d'agences pour la partie business et travaille en collaboration avec les autres services supports de l'entreprise sur bon nombre de sujets transversaux qui ne manquent pas dans une entreprise qui fourmille chaque jour d'idées nouvelles.

L'équipe jongle perpétuellement entre cas d'urgence et projets à long terme au fil du développement.

Quel est votre rôle ?

Etant rattaché directement au Directeur Général, mon rôle est de guider et d'animer au quotidien l'équipe juridique dans les tâches décrites précédemment, et aussi de conseiller la direction dans ses décisions et sa gestion des risques ou opportunités.

Plus spécifiquement j'accompagne également la Direction de la Stratégie dans ses projets de développement, notamment en matière d'acquisitions et à l'international.

J'interviens aussi beaucoup dans la conception et la gestion de l'actionnariat salarié qui fait partie de l'ADN de l'entreprise.

Externalisez-vous certaines fonctions ?

Oui, cela arrive très régulièrement, et ce, même si les juristes ont acquis au fil de leur expérience de solides connaissances et une forte technicité dans leurs matières respectives. Ainsi, plutôt que de parler externalisation, nous préférons parler de collaboration.

Dans la façon d'aborder ce point, nous cherchons avant tout à échanger avec les avocats qui nous supportent.

L'idée est de les aider à comprendre ce qui est réellement important pour nous sur le «terrain » afin de trouver ensemble les bonnes solutions et la bonne stratégie à adopter.

L'avocat de son côté nous amène son savoir et son expérience et nous aide à prendre du recul.

Ainsi, les membres de l'équipe ne délèguent jamais totalement un dossier. Ils se doivent aussi de le maîtriser, de le comprendre pour bien le «vendre» et le suivre en interne vis à vis de nos opérationnels et de la Direction.

Quelles sont, selon vous, les qualités que doit posséder le juriste d'entreprise ?

Il doit être faire preuve d'adaptation, de créativité. Il doit aussi être pragmatique, diplomate, accessible pour les opérationnels et les dirigeants, convainquant de par les solutions proposées, et par dessus tout, il doit faire preuve de bon sens.

Ce dernier terme peut paraître anodin, mais il est un des éléments dans notre métier qu'on ne doit pas oublier en arrivant au bureau chaque matin ou avant toute négociation dans une affaire.

C'est le complément indispensable des qualités décrites ci-dessus pour avancer et progresser dans le métier.

Monsieur Christophe Dhiver est titulaire d'un DESS Juriste d'Entreprise (Université Lille II- 1996).

Après 2 années passées chez Intermarché, il intègre le groupe Kinepolis (Multiplexes cinématographiques) en tant que Juriste France et rejoint Kiloutou en septembre 2000 en tant que Juriste en Droit des Sociétés et Droit Immobilier.

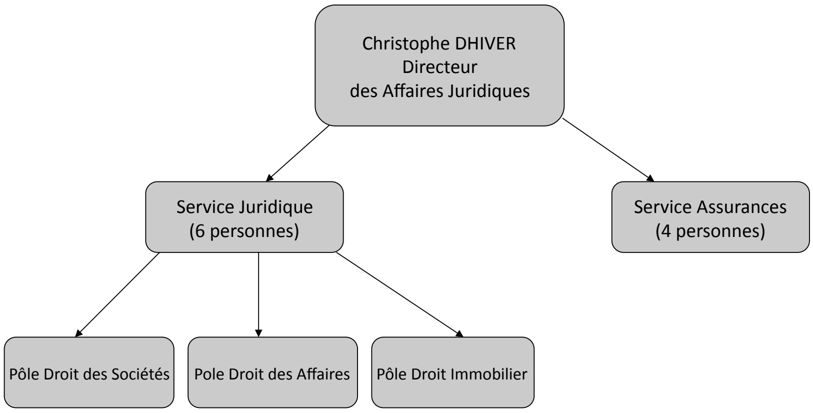
C'est en 2003, qu'il en devient le Responsable Juridique puis le Directeur des Affaires Juridiques en 2011.

Kiloutou :
4ème loueur européen et acteur majeur de la location de matériel en France, le Groupe Kiloutou apporte des solutions produits et services à une clientèle très diversifiée : grands comptes nationaux, entreprises du BTP, artisans, collectivités et administrations, industries, services, PME, particuliers.

Avec un chiffre d'affaires de 458 millions d'euros en 2014 et un effectif de 3 500 personnes en France, auxquels s'ajoute un réseau de 34 agences en Pologne et 7 agences en Espagne, Kiloutou poursuit son développement et représente maintenant un réseau de plus de 400 agences dont une cinquantaine chez des enseignes spécialisées du bâtiment et une trentaine dites de proximité, implantées en centre-ville.

Propos recueillis par Réginald Le Plénier

Organigramme



DÉMONTRER LA VALEUR AJOUTÉE DU CONTRACT MANAGEMENT

Cette année, la première table ronde de la 5ème Journée du Management Juridique est dédiée au contract management

Parce qu'il vise la consolidation de la performance d'entreprise par le biais de l'optimisation du cycle de vie contractuel, le Contract Management s'impose depuis une dizaine d'années en France comme un métier de choix pour les organisations innovantes intervenant principalement, ou ponctuellement, en mode projet et/ou dans le cadre de prestations de service.

En associant aux bases communes de l'expertise juridique et contractuelle la gestion de risque, l'art de la négociation et de la facilitation (résolution des conflits, gestion de crise), une sensibilité à la gestion de projet et à la technique associé, ou encore des capacités à manier les mécanismes financiers d'un contrat, la fonction de Contract Manager se révèle un atout certain dans la quête de pérennité et de croissance des entreprises.

Pour apporter une valeur ajoutée mesurable (par le suivi d'indicateurs de performance robustes notamment) et s'extraire de la logique désuète du centre de coût, le Contract Manager se doit de proposer une vision à la fois transversale et globale de tous les risques et de toutes les problématiques susceptibles de surgir à l'occasion du déroulé du cycle de vie d'un contrat, aussi bien en avant-vente qu'en phase d'exécution.

L'atteinte des objectifs inhérents à la fonction dépend de la maîtrise d'un savoir-faire varié et d'un positionnement en termes de savoir-être particulièrement exigeant : Connaissance et utilisation continue des processus types assurant le suivi de l'activité quotidienne d'un cycle : synthèse contractuelle, ordonnancement des négociations, stratégie des risques, gestion des changements et de la communication, claim management, pilotage des livrables, identification des leviers commerciaux, procédure de clôture, etc.

La croissance exponentielle du nombre de Contract Managers en France ces cinq dernières années



repose sur le caractère éminemment pluridisciplinaire des profils. Pourtant cette vision unique, latérale et globale donc, proposée par le Contract Management ne suffit pas à justifier l'engouement du marché. Afin d'assurer la pérennité du développement de la fonction et d'accentuer la professionnalisation des experts du secteur, la démonstration de la valeur ajoutée du Contract Management s'impose comme un gage de crédibilité sur le long terme.

- Pourquoi une telle démonstration est-elle exigée par la direction des organisations ?
- Comment imaginer des indicateurs de performance à la fois qualitatif et quantitatif ?
- Quels sont les outils permettant la mesure régulière de la valeur ajoutée du Contract Management ?

- Quelles sont les limites d'un tel exercice ?

Ces questions seront débattues par des professionnels du secteur afin d'apporter un éclairage sur les avancées du Contract Management cette dernière année.

CETTE TABLE RONDE SERA ANIMÉE PAR :

Grégory Leveau, Contract Manager et médiateur professionnel lors de la Journée du management juridique

Grégory Leveau est le fondateur et le président de l'Ecole Européenne de Contract Management (e²cm). Il est également l'auteur de Pratique du Contract Management paru aux éditions Gualino/Lextenso.

SERONT PRÉSENTS EN QUALITÉ D'INTERVENANTS :

• **Régis Mahieu**, Contract Manager et Avocat, membre fondateur d'INTRACT, premier réseau professionnel en France de Contract Management.

• **Estelle Klisz**, Contract Manager au sein de la société KP DP.

• **Paul Moffat**, VP Legal Export Control, Compliance and Contract Management chez Thalès et représentant de l'Association Française de Contract Management (AFCM) à cette occasion.

• **Jérôme Teissier**, Président Directeur Général de la société Legisway.



LEGISWAY

Contrat tech by LEGISWAY

7 TENDANCES CLEFS POUR MIEUX PRÉVENIR LES RISQUES JURIDIQUES EN 2015

La 2ème table ronde de la 5ème Journée du Management Juridique portera sur la prévention des risques juridiques.

Depuis quelques années, de nombreuses actualités réglementaires et jurisprudentielles viennent ajouter à l'agenda des équipes juridiques. Pour mesurer l'enjeu de ces nouveautés, des études menées récemment auprès des directions et services juridiques en France révèlent les tendances qui améliorent la prévention du risque juridique en entreprises.

LE NOUVEAU VISAGE DE L'INSÉCURITÉ JURIDIQUE DES ENTREPRISES

Chaque année, les évolutions économiques et sociales sont marquées par une multiplication de normes qui affectent profondément la vie des entreprises. Cette absence reconnue de stabilité juridique érige l'enjeu réglementaire en risque principal des entreprises internationales et nationales, tel qu'il ressort des sondages menés dans de nombreux domaines de droit : responsabilité pénale, fiscalité, sanctions internationales, pouvoirs des autorités administratives indépendantes. 90% des services juridiques estiment qu'ils sont l'interlocuteur naturel de ces risques juridiques au sein de l'entreprise.

LES NOUVEAUX ACTEURS DU RISQUE JURIDIQUE

Pour 60% des directions juridiques, les clients sont la première source de contentieux pour l'entreprise. Des nouveaux mécanismes institués, telles que l'action de groupe et la médiation, transforment cette relation entreprises/clients et impactent les stratégies juridiques des entreprises dans la résolution des conflits. La préservation du capital réputationnel de l'entreprise figure à ce titre dans les priorités des directions juridiques. Autre enjeu, la responsabilité pénale des dirigeants, déclenchée par de multiples acteurs internes et externes à l'entreprise, focalise de plus en plus l'attention des services juridiques et de leurs dirigeants sur ce thème.

LES NOUVEAUX RISQUES DE LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

L'inflation réglementaire change radicalement le rapport des services juridiques à l'accès et la production à l'information juridique de l'entreprise.



Signe des temps, la conformité s'avère être une demande de plus en plus importante de la direction générale, laquelle doit répondre aux exigences de transparence vis-à-vis de ses parties prenantes ainsi que des partenaires sociaux.

Face à cette situation, l'enjeu des professionnels du droit en entreprises porte sur la maitrise rapide et fiable de toutes les conséquences sur les actes de la société et des traitement requis par ces objectifs : ainsi, les nouvelles normes de ratios fonds propre pour les banques, les Say on pay, les mandats... génèrent des traitements supplémentaires, le plus souvent traités avec des ressources limitées.

LES NOUVELLES FRONTIÈRES DU RISQUE SUBI ET DU RISQUE SOUHAITÉ

1 entreprise sur 2 n'augmente pas ses budgets alloués à la gestion des risques juridiques, et par conséquent agit essentiellement sur une rationalisation des dispositifs et la formalisation des contrôles. L'augmentation de la productivité des services juridiques face à l'avalanche de nouvelles normes applicables aux entreprises se résout en un seul enjeu : le traitement de la complexité.

Quels outils utilisés par les services juridiques contribuent à une meilleure connaissance du risque subit ? Dans les faits, la maitrise du risque souhaité s'avère un puissant moteur de visibilité interne à l'entreprise pour la fonction juridique.

Au travers d'une analyse de 7 enjeux et actualités clefs qui parcourent ces chapitres, la conférence vise un panorama d'expertises et de bonnes pratiques qui contribuent à la performance de la fonction juridique en entreprise.

CETTE TABLE RONDE SERA ANIMÉE PAR :

Jonathan Diebolt, dirigeant de la société Squaremetric.

SERONT PRÉSENTS EN QUALITÉ D'INTERVENANTS :

- **Marie-Astrid D'Evry**, Directrice éditoriale, Lexis Nexis

- **Cyril Godet**, Responsable Juridique et Qualité, Equity

- **Cassandre Mariton-Segard**, Directrice, AVIVA

- **Francois Mazon**, avocat, Cabinet Alain Mola et Christophe Bass



Gouvernance et Excellence, une rime au service de la Performance

Les enjeux de la Gouvernance visent aussi à améliorer la performance de l'entreprise, tout en se conformant aux règlements, normes et statuts établis. Transparence, processus décisionnel, évaluation des risques et outils de pilotage constituent les clés d'excellence de la Gouvernance.

EQUITY offre une gamme complète de solutions technologiques dédiées à la Gouvernance d'entreprise pour les directions juridiques, financières et du contrôle interne, ainsi que les administrateurs :

Des applications collaboratives de pilotage de groupes et de gestion des délégations de pouvoirs,

Un service de gestion dématérialisée des Conseils d'Administration,

Des services de datarooms électroniques permettant l'échange de données sensibles de manière sécurisée et confidentielle.

Depuis plus de vingt ans, plus de la moitié des entreprises du CAC 40 ainsi que des groupes majeurs en Europe et au Moyen-Orient font confiance à **EQUITY**.

EQUITY

EQUITY
Les Collines de l'Arche - 76 route de la Demi-Lune
92057 Paris La Défense Cedex - France
+ 33 (0)1 42 91 92 00
contact@equity.fr
www.equity.fr

« LIBÉRONS LA PAROLE DU JURISTE D'ENTREPRISE ! PRODUCTION, TRAITEMENT ET PROTECTION DES DONNÉES JURIDIQUES AU SEIN DE L'ENTREPRISE »

Le thème de cette 3ème table ronde de la 5ème Journée du Management Juridique sonne comme un cri du cœur : « *Libérons la parole du juriste d'entreprise !* » Non pas qu'elle soit enchainée ou emmurée dans une forteresse au sein de l'entreprise… Mais force est de constater que la parole du juriste ne circule librement qu'aux périls des intérêts de l'entreprise. Les 17 000 hommes et femmes qui exercent brillamment cette profession sont en effet au cœur des stratégies de leurs entreprises et participent chaque jour à leur succès. Ils le sont d'autant plus que le droit est de plus en plus complexe et que la concurrence que mènent les entreprises entre elles ne peut être gagnante sans une stratégie juridique adaptée.

Ce contexte exige des juristes d'entreprise qu'ils produisent une quantité d'avis et de conseils toujours plus importante et de nature extrêmement sensible. Or, nous savons tous que le cadre dans lequel évoluent les juristes d'entreprise n'est propice ni à leur sérénité, ni à la compétitivité des entreprises. Trainant comme un boulet aux pieds cette absence de confidentialité de leurs avis, les juristes exerçant en France se retrouvent parfois dans des « *situations ubuesques* » – pour reprendre les termes de Me Jean-Michel Darrois –, et se doivent de manier la communication avec finesse et dextérité, s'en tenant parfois (souvent) à l'oral.

La nécessité de bien maîtriser leur communication amène les juristes à développer de nouveaux outils : réseaux sociaux internes, intranet juridiques … La modernisation de ces outils s'accompagne de questionnements légitimes : quelles informations le juriste peut-il partager avec les opérationnels ? Par quels canaux ? Quel est le moyen le plus approprié pour délivrer à son dirigeant un avis juridique particulièrement sensible ?



Et *quid* des informations juridiques diffusées à l'extérieur de l'entreprise ? Sur ce point, le juriste d'entreprise est soumis au secret professionnel, au même titre que les autres salariés. Le poste qu'il occupe, à la fois émetteur et récepteur d'informations confidentielles, l'oblige à encore plus de précautions sur sa communication externe.

A ces questions s'ajoutent une autre interrogation, liée cette fois-ci à l'information juridique elle-même : celle de l'intelligibilité de l'avis juridique transmis à un opérationnel. Un non-juriste n'a ni la même vision, ni la même approche du droit qu'un juriste. Cette différence d'appréhension doit être prise en compte par les juristes dans leur communication. Des outils alternatifs se développent et proposent de présenter l'information juridique de manière plus attrayante et compréhensible pour les non-juristes. Parmi ceux-ci, le *legal design*, qui consiste à utiliser d'autres formats que le texte, notamment les schémas, le dessin ou les graphiques.

En tout état de cause, l'accessibilité et la compréhension de l'information juridique participe de fait à la transmission des bonnes pratiques. Transmettre la culture juridique, sensibiliser les opérationnels et les dirigeants aux risques juridiques, c'est aussi le rôle du juriste, par exemple dans le développement de la *compliance*.

Libérer la parole, c'est donc savoir la rendre audible et l'utiliser à bon escient dans un cadre sécurisé. L'objectif de cette table ronde est de permettre à son assistance d'enrichir ses propres solutions grâce aux retours d'expériences d'intervenants reconnus pour leurs savoir-faire.

CETTE TABLE RONDE SERA ANIMÉE PAR :

l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE)

Une journée dédiée à l'organisation et au management
de votre Direction Juridique

5ÈME JOURNÉE DU MANAGEMENT JURIDIQUE

Optimisation | Rencontres
Communication | Formations
Innovations | Echanges
Risques | Partage

23 JUIN 2015

UICP - Espace Congrès
16, rue Jean Rey - 75015 Paris

PRIX DE L'INNOVATION EN MANAGEMENT JURIDIQUE

legiteam Editions

VILLAGE DE LA JUSTICE
La communauté des métiers du Droit
village-justice.com

PROGRAMME

9h30 - 11h00 : Démontrer la valeur ajoutée du Contract Management.

La croissance exponentielle du nombre de Contract Managers en France ces cinq dernières années repose sur le caractère éminemment pluridisciplinaire des profils.

Pourtant cette vision unique, latérale et globale, proposée par le Contract Management ne suffit pas à justifier l'engouement du marché. Afin d'assurer la pérennité du développement de la fonction et d'accentuer la professionnalisation des experts du secteur, la démonstration de la valeur ajoutée du Contract Management s'impose comme un gage de crédibilité sur le long terme.

- Pourquoi une telle démonstration est-elle exigée par la direction des organisations ?

- Comment imaginer des indicateurs de performance à la fois qualitatif et quantitatif ?

- Quels sont les outils permettant la mesure régulière de la valeur ajoutée du Contract Management ?

- Quelles sont les limites d'un tel exercice ?

Table ronde animée par Grégory Leveau, Fondateur et Président de l'Ecole Européenne de Contract Management (e²cm).

11h30 - 13h00 : 7 tendances clefs pour mieux prévenir les risques juridiques en 2015

Récemment, de nombreuses actualités réglementaires et jurisprudentielles viennent s'ajouter à l'agenda des équipes juridiques : actions de groupe, stratégies d'assurances, responsabilités civiles et pénales, réglementation sur les fraudes…

Pour bien mesurer l'enjeu de ces nouveautés, des études menées récemment auprès des directions et services juridiques en France révèlent les nouvelles tendances qui améliorent la prévention du risque juridique en entreprises.

Quelles tendances de prévention des risques en 2015 impactent le plus le quotidien des équipes juridiques en entreprises ?

Au travers d'une analyse de 7 enjeux et actualités clefs, un panorama d'expertises et de bonnes pratiques qui contribuent à la performance de la fonction juridique.

Table ronde animée par Jonathan Diebold directeur de Square Metric

13h00 - 14h30 : Déjeuner

14h30 - 16h00 : Libérons la parole du juriste d'entreprise ! Production, traitement et protection des données juridiques au sein de l'entreprise.

- Sécuriser la parole du juriste (production des données et avis) pour permettre de la libérer. - Besoin de transparence – volonté gouvernementale et opinion publique favorables à plus de transparence - Partage et échange des données dans l'entreprise impliquant de la communication et de la formation. - Déficit de protection ? Quelle voie pour l'améliorer ?

Table ronde animée par l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE)

16h30 - 18h00 : Présentation de 3 innovations en management juridique de directions juridiques.

Le Village de la justice organise pour la 3ème année, le Prix de l'innovation en management juridique qui a pour objectif de récompenser et valoriser la fonction juridique dans l'entreprise par la mise en œuvre d'outils et de process visant à améliorer le management. Lors de cette table ronde, les 3 lauréats sélectionnés par le Jury présenteront les innovations qu'ils ont mises en œuvre dans leur entreprise. A l'issue de la table ronde, 2 prix seront remis : le Prix du Jury et le Prix du Public.

Table ronde animée par le Village de la Justice

18h00 : Cocktail de clôture après la remise des Prix de l'innovation

Le Jury remettra le Prix de l'innovation en management juridique 2014. Jury composé de :

Christophe Barut, Directeur Juridique, Dell Europe du Sud
Béatrice Bihr, Directrice Juridique Exécutif des Laboratoires Pharmaceutiques Teva Santé
Benjamin Brasseur, Directeur Juridique de Leroy Merlin
Véronique Chapuis-Thuault, Directrice Juridique et propriété intellectuelle d'Armines
Philippe Mélot, Consultant, Associé de LegalTeam Solutions.
Frédérique Riety, Directrice Juridique de Radio France
Laurine Tavitian, Responsable éditoriale, LEGITEAM

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je m'inscris :

Nom : .... Prénom : ....

Société ou cabinet : ....

Profession : ....

Adresse postale : ....

Code postal et ville, pays si hors France : ....

Tél. : .... Email : ....

Inscription à la journée 250 € HT (accès aux conférences, déjeuner et cocktail de remise du Prix).
Remise 10% pour 2 inscriptions de la même entreprise, 20% à partir de 3 inscriptions de la même entreprise.
Vous êtes intéressé(e) par une seule des 4 conférences ? Ou par une demi journée ? Contactez-nous au 01 70 71 53 80.

-20% jusqu'au 23 mai

☐ Tarif demandeur d'emploi : 50% (sur justificatif). ☐ 1/2 journée 50%

J'assisterai à la table ronde : ☐ 9h30-11h ☐ 11h-13h ☐ 14h30-16h ☐ 16h-18h

Je serai present : ☐ au déjeuner ☐ au cocktail

MERCI DE RENVOYER CE BULLETIN COMPLÉTÉ accompagné de votre règlement :

LEGITEAM - 17, rue de Seine - 92100 Boulogne ou par fax au 01 46 09 13 85
Pour tout renseignement : Tél. : 01 70 71 53 80 - salonjuridique@legiteam.fr

Vous pouvez régler en ajoutant la TVA 20% par chèque, virement ou en ligne par carte bancaire pour accélérer et garantir votre inscription à www.village-justice.com/paiement (interface sécurisée) en indiquant en référence JMJ2015 + votre nom. Le règlement doit parvenir avant l'événement (sauf dérogation pour les organismes publics ou autres ayant un délai de paiement supérieur).
Une confirmation d'inscription valant convocation à la formation ainsi qu'une facture vous seront adressées. Toute inscription est définitive et ne pourra donner lieu à remboursement sauf sur justificatif.
Legiteam est un organisme de formation enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 11 92 15858 92 auprès du préfet de Région d'Ile de France. Pour toute demande de prise en charge, contactez nous au 01 70 71 53 80 ou indiquez le au moment de votre inscription.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : À deux pas de la Tour Eiffel - UICP Espace Congrès - 16, rue Jean Rey – 75015 Paris
Parking : Pullman
Accès : Métro ligne 6 station
Bir-Hakeim, RER C station Champ de Mars, Bus ligne 42, 69, 82, 87.

Organisateurs

Partenaires institutionnels

Partenaires commerciaux :

Cabinet Alain Molla et Christophe Bass

LA GESTION DES CONTRATS, UN FACTEUR CLÉ DE COMPÉTITIVITÉ POUR TOUTES LES ENTREPRISES!

A l'ère du tout digital, qu'en est-il de votre processus de gestion des contrats ?

OPENTEXT™

LEADER MONDIAL DE L'EIM

Fort d'une expertise éprouvée dans la gestion des informations d'entreprise (EIM), ensemble de technologies et bonnes pratiques qui permet aux entreprises d'exploiter pleinement la valeur des informations patrimoniales, OpenText vous présente sa solution adressée aux directions juridiques :
OpenText Contract Center, solution clé en main pour

• Suivre et piloter toutes les étapes du cycle de vie de vos contrats : Création, négociation, validation, exécution, conservation ou terminaison et renouvellement.

• Permettre aux directions métier de collaborer avec souplesse et agilité autour du traitement des contrats.

• Mettre en œuvre l'alignement avec la conformité réglementaire et les initiatives de gouvernance interne.

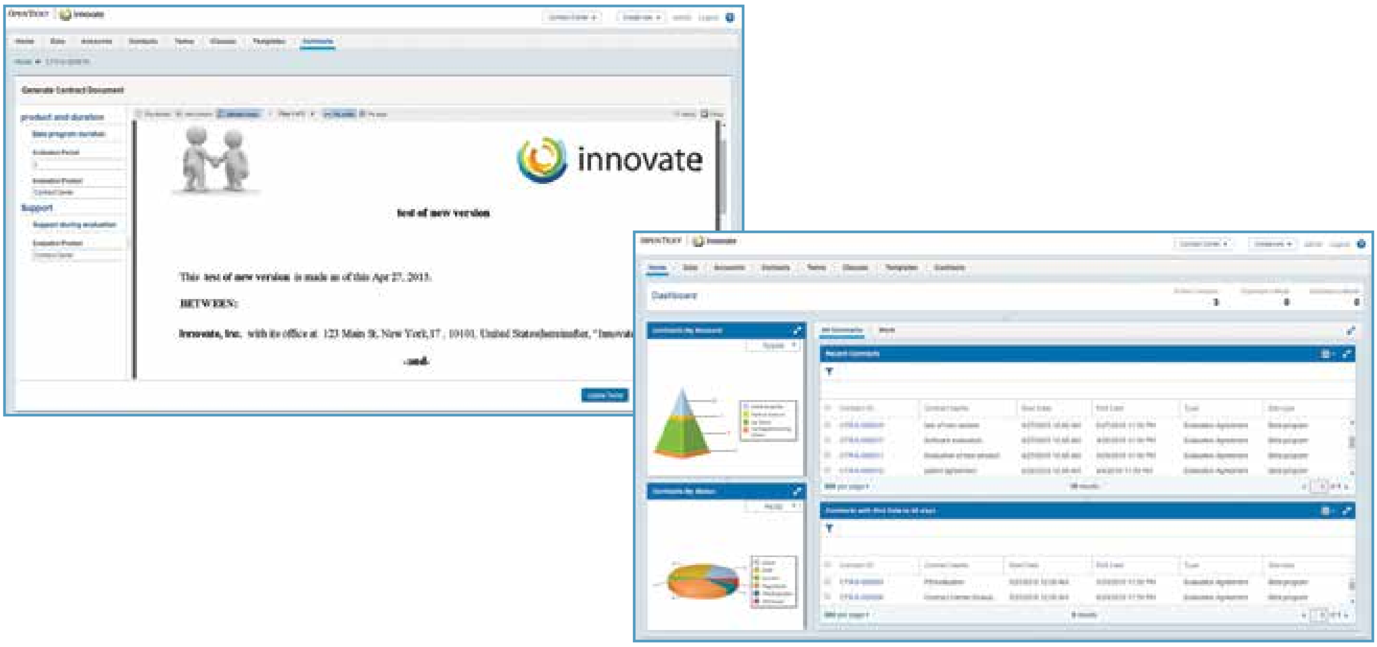
OPENTEXT EN CHIFFRES

1991
ANNÉE DE CRÉATION

8500
EMPLOYÉS

1,6 milliard de dollars
CHIFFRE D'AFFAIRES 2014

100,000
CLIENTS À TRAVERS LE MONDE



Vous souhaitez en savoir plus ?
Connectez-vous à http://www.opentext.fr/campaigns/contract-center-fr

Contactez-nous :
OpenText – 100 esplanade du Général de Gaulle - Tour Cœur Défense – 92932 Paris La Défense
Tél. : 01 47 56 54 38 – www.opentext.fr

EOVI-MCD MUTUELLE : AU SERVICE DE L'ENTREPRISE, LE DROIT ACCESSIBLE À TOUS, POUR TOUS.

La direction juridique a souhaité se positionner en lanceur d'alerte, intégrer un mode de fonctionnement préventif permettant de diminuer les risques d'incidents d'une part, et garantir l'intégrité de ses activités d'autre part, en mettant en place un certain nombre de procédures et d'outils ainsi qu'un programme de formation.

QUELLE EST L'INNOVATION ?

Face à la nature, à la réglementation des opérations d'assurance et face au constat que la sécurisation juridique n'était pas encore identifiée comme un risque opérationnel, la direction juridique a initié une démarche qui vise à :
- faire prendre conscience aux directions opérationnelles des risques juridiques ;
- mettre en place une organisation capable de surveiller et d'assurer le respect par l'entreprise des dispositions légales, réglementaires, des normes professionnelles ou déontologiques applicables à ses activités ;
- mettre en place un mécanisme permettant une bonne transmission des informations en interne.

La direction juridique a mis en place :
- une procédure d'élaboration, de suivi et de gestion des contrats ; des conditions générales d'achat ;
- un référentiel intranet accessible à tous les collaborateurs, actualisé, leur permettant de suivre l'actualité juridique dans leur domaine d'activités (flash info, veille, notes thématiques, foires aux questions etc.) ;
- une procédure de saisine de la direction juridique avec notamment la mise en place d'une adresse mail unique pour toutes les questions, gérée par une équipe dédiée ; une répartition des activités au sein de l'équipe etc. ;
- une lettre d'information juridique interne mensuelle ;



- un programme de formation juridique annuel des équipes opérationnelles assuré par l'équipe juridique interne.

La direction juridique a lancé et lancera en 2015 les projets suivants :
- mise en place d'un logiciel de gestion des contrats ;
- sécurisation contractuelle avec mise en place d'un coffre-fort virtuel.

POURQUOI A-T-ELLE ÉTÉ MISE EN PLACE ?

Le projet a été mis en place car la sécurisation juridique et la garantie de conformité sont devenues des enjeux majeurs pour les assureurs et leurs adhérents.

Le devoir de conseil impose à tout assureur ou tout intermédiaire d'assurance, de guider son client et de lui proposer les produits les plus adaptés à sa situation personnelle. Contrairement à l'obligation d'information qui n'impose que le renseignement et ne nécessite pas d'appréciation personnelle, le devoir de conseil requiert une attitude proactive, afin d'orienter le souscripteur dans ses décisions et le mettre en garde lorsque les choix envisagés comportent des risques.

La direction juridique a souhaité se positionner en lanceur d'alerte, intégrer un mode de fonctionnement préventif permettant de diminuer les risques d'incidents d'une part, et garantir l'intégrité de nos activités d'autre part. Ce devoir de conseil, la direction juridique souhaite l'appliquer en interne à destination de nos opérationnels afin de les orienter dans leur prise de décisions. Ne pas attendre d'être sollicités, être proactifs.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?

Cette innovation a permis de créer une culture juridique au sein de l'entreprise, fédérer les équipes opérationnelles, les inciter à intégrer la donnée « juridique » dans leurs activités quotidiennes. Positionner le juridique, comme un service support interne au service des collaborateurs et de l'entreprise. Intégrer la notion de procédure, améliorer la détection des dysfonctionnements en positionnant certains opérationnels comme des sentinelles. Rendre le droit accessible, lisible.

EOVI-MCD mutuelle est représentée par Estelle Sultanik, directrice juridique.

FNAIM : DES IMPRIMÉS JURIDIQUES DYNAMIQUES.

La FNAIM a déployé la seule solution « full web » pour les professionnels de l'immobilier, d'assistance à la rédaction des contrats et documents du domaine immobilier. Potentiellement 10.000 agences immobilières et 35.000 utilisateurs vont utiliser des modèles personnalisables, imprimables avec une seconde étape de développement qui offrira une assistance à la rédaction automatique assistée.

QUELLE EST L'INNOVATION ?

L'innovation est la mise en place d'une solution informatique pour la création et la mise à jour de 80 imprimés juridiques types, tout en utilisant Microsoft Word. Pour cela, la FNAIM a choisi de déployer la solution OSIDOC rebaptisée FNAIM Legal et éditée par la société OSTENDI, avec un développement en 2 étapes :
- Intégration de tous les imprimés juridiques types avec paramétrage et génération automatique de la « clause mandataire » respectant toutes les contraintes juridiques des différents profils de ses adhérents. L'utilisateur adhérent sélectionne un modèle qu'il prévisualise sur son navigateur web. Après la validation de son choix, il peut demander la production de son imprimé juridique qui comporte automatiquement la clause mandataire conforme aux exigences réglementaires et aux informations de personnalisation de son agence (logo, site web ...).
- Mise en place des imprimés dynamiques, c'est-à-dire déploiement de la rédaction dite interactive ou assistée de documents pour les utilisateurs.

POURQUOI A-T-ELLE ÉTÉ MISE EN PLACE ?

Le projet répond à l'objectif :
- de mettre à disposition des professionnels tous les modèles de documents et contrats dans les domaines de l'immobilier (mandats, compromis de vente d'immeubles, de fonds de commerce, contrats de location) à jour, en temps réel.
- de sécuriser les contrats tant sur la présentation que sur le contenu.
- de mettre à la disposition de ses adhérents, dans un second temps, de véritables assistants de rédaction de documents leur permettant une production d'imprimés juridiques dans le total respect des contraintes législatives et règlementaires



QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?

- Rationalisation des processus de mise à jour du fonds documentaire « imprimés juridiques types », conformément au cadre législatif et réglementaire et un déploiement immédiat des contenus, directement sur un portail web accessible par tous les utilisateurs habilités.
- Gain de temps pour la direction juridique et autonomie de l'utilisateur qui peut voir le document sur son navigateur web, le personnaliser, le valider, le télécharger et l'imprimer.
- Economies d'échelle et sécurisation des contenus des documents produits : plus besoin de passer par les multiples mises à jour selon les canaux de diffusion ainsi que la logistique d'impression, de commande, de stockage.
- Ecologiquement efficient : la solution permet la production de documents corrects « du premier coup » sans avoir à les imprimer pour les multiples processus de validation impliquant l'impression avant validation et publication.

La FNAIM (Fédération nationale de l'immobilier) est représentée par Renaud Turc, directeur adjoint du service juridique.

JOA : DES OUTILS ET DES PROCESS POUR AMÉLIORER LE MANAGEMENT DU RISQUE JURIDIQUE SOCIAL.

Le service juridique social du groupe JOA a mis en place une innovation permettant une meilleure communication opérationnelle avec les clients internes, une meilleure gestion du temps, une capitalisation de l'information juridique et sociale dans une logique d'amélioration continue grâce à la mise en place de « process » et d'outils mutualisés faisant du service juridique social un support business Partner.

QUELLE EST L'INNOVATION ?

L'innovation de la direction juridique de JOA se décompose en 3 axes :
- Un axe communication : après avoir identifié les besoins des opérationnels et validé avec la Présidence le niveau d'exigence attendu, le service juridique a défini des codes de communications compris par tous.

- Un axe knowledge management et Gestion du temps : le service juridique a formalisé des positions du service dans un objectif de cohérence, écrit des procédures avec les modèles d'actes utiles et actualisés régulièrement, ce qui a permis de constituer une base de données. Deux types d'outils ont été conçus :

Les « Outils juridiques RH Casinos » et le « Book affaires sociales et juridiques ». Il s'agit d'un socle de notes et procédures prêtes à être utilisées par tous. Ce socle est mis à disposition des utilisateurs pour une utilisation de façon autonome.
« What's What juridique social » est une liste de toutes les notes et positions déjà prises par le service.
- Un axe informatique :

Des notes avec liens hypertextes permettant au fil d'une position de cliquer sur les actes à utiliser qui s'ouvrent alors automatiquement.

Diffusion via un dossier commun, dont les accès sont définis (lecture et écriture), validés et actualisés par le service juridique.



POURQUOI A-T-ELLE ÉTÉ MISE EN PLACE ?

Cette innovation a été mise en place afin de régler les difficultés constatées pour :
- Convaincre les opérationnels de l'utilité de solliciter en amont le service juridique social support,
- Comprendre pourquoi certaines positions avaient été prises,
- Absorber la charge de la « remise à plat » d'un socle acceptable de normes à appliquer et définies par la Présidence du Groupe.

L'objectif de la DJ a donc été de trouver un moyen de sécuriser les enjeux juridiques sociaux, en s'assurant d'un conseil juridique simple, rapide et mutualisé auprès des Directeurs(trices) de Casino, gestionnaires d'un centre de profit (PME), et dont les problématiques quotidiennes juridiques sociales/RH, ne peuvent pas être prioritaires au regard des enjeux commerciaux, marketing, relations clients, règlementation des jeux et restauration.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?

Changer l'image du service affaires sociales et juridiques afin de passer :
- d'un service d'experts « loin du terrain » perçu par les utilisateurs internes (21 sociétés de casinos, autre service support du groupe), comme un service expert déconnecté de la réalité opérationnelle, ne sachant pas prendre de risques, et concentré sur la sanction des opérationnels en cas de litigieux/contentieux,
- à un service support à l'efficacité reconnue qui se manifeste par une expertise technique qui n'est pas exigée des utilisateurs opérationnels, mais qui est mise à leur service en qualité de réel business Partner, en charge du management du risque pour aider à la décision sans prendre la décision à la place des opérationnels (parfois savoir choisir de prendre un risque juridique plutôt qu'un risque opérationnel jugé plus important), concentrée sur l'autonomie et le développement des talents et réflexes des utilisateurs.

JOA est représentée par Bruno Rocher, Responsable des affaires sociales et juridiques, Aurélien Franque, Juriste en droit social et Marie Porchis, Chargée d'affaires sociales.

SACEM : UNE PROCÉDURE UNIQUE POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES.

Le Département juridique de la SACEM a mis en place une procédure interne performante alliée à un logiciel conçu sur mesure et des sessions de formation afin d'optimiser la protection des données personnelles tout en facilitant le travail des opérationnels et du Département juridique.

QUELLE EST L'INNOVATION ?

L'innovation du Département juridique (DJ) de la Sacem, pour permettre une protection renforcée des données personnelles dans l'entreprise, est composée de trois volets :

1) Une procédure interne performante qui repose sur une synergie entre 3 acteurs clés : le chef de projet « utilisateurs » qui connaît les données utilisées, le responsable informatique qui maîtrise les aspects techniques et le juriste qui va traduire ces informations pour remplir les obligations de l'entreprise.

2) La centralisation des informations grâce à un logiciel (BASIL) conçu sur mesure.
Elaboré sur un schéma pédagogique et simplifié, cette application facilite la remontée des informations au juriste et offre également aux opérationnels une palette d'outils qui les aide dans la conduite de leurs projets informatiques.

3) Des sessions de formation adaptées pour optimiser la sensibilisation à la protection des données personnelles et permettre aux équipes d'acquérir de bons réflexes au quotidien.

POURQUOI A-T-ELLE ÉTÉ MISE EN PLACE ?

Comme beaucoup d'entreprises, la Sacem est amenée à traiter de nombreuses données personnelles



(de ses membres, clients, collaborateurs…) et a dû s'adapter au renforcement sans cesse croissant des obligations en la matière. Cette innovation s'inscrit donc dans une volonté d'entreprise d'anticiper les besoins et d'améliorer les procédures de la Sacem. Elle répond à un triple objectif :
- L'optimisation du temps tant des opérationnels que du DJ qui intervient comme expert en amont des projets informatiques ;
- La diminution du risque juridique grâce à une meilleure prise en compte des aspects juridiques et des solutions possibles pour que les projets informatiques puissent se développer en toute conformité ;
- La réduction des coûts car il n'y a plus de régularisation à faire a posteriori ce qui mobilisait le DJ et pouvait engendrer des coûts de développements supplémentaires.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?

Les bénéfices de cette innovation sont notables à différents niveaux :
- Un gain de temps substantiel : 15 minutes suffisent aux opérationnels pour remonter les informations au juriste via BASIL alors qu'il fallait entre 3 à 6 mois pour réussir à obtenir les informations nécessaires.
- Une conformité optimale : la Sacem a pu, en moins de 3 mois, appliquer cette nouvelle procédure à tous ses projets et aujourd'hui 99% des traitements sont conformes.
- Une autonomie croissante des opérationnels qui jouent un rôle important dans les bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles.
- Un travail collaboratif performant où le DJ intervient en expert auprès des opérationnels.
- Une solution unique et évolutive qui s'adapte aux spécificités de l'entreprise et à la réglementation.
- Un management juridique renforcé où le DJ devient un acteur incontournable et porteur de solutions dans le développement des nouveaux projets.

La SACEM est représentée par Florence Graveline, Chef du Service des Etudes Juridiques et CIL.

SOCIETE GENERALE : SKILL, SHARING KNOWLEDGE IN SOCIETE GENERALE LEGAL WORLD.

Le département juridique de Société Générale a créé SKILL, outil de partage de connaissances commun et transverse à l'ensemble de sa Filière juridique et ses 1.100 juristes (en filière hiérarchique et fonctionnelle), aux expertises multiples, répartis au sein de 120 entités et dans 60 pays.

QUELLE EST L'INNOVATION ?

SKILL est né de l'ambition collective des juristes du groupe Société Générale de partager leurs savoirs et expertises ; réalisé par les juristes opérationnels pour les juristes opérationnels pour permettre à chacun de communiquer, de partager, de collaborer et de s'informer selon ses problématiques.

C'est un outil multifonctions, véritable carrefour des savoirs et des connaissances au sein de la communauté juridique du groupe Société Générale. Il combine en effet :
- le rassemblement des connaissances et expertises (modèles de documentation, politiques juridiques, avis et analyses juridiques),
- des espaces collaboratifs interactifs utilisables par tout groupe de juristes travaillant sur un même sujet,
- un forum d'échanges entre juristes,
- un portail unique vers l'ensemble des autres sites ou plateformes d'information de la Filière juridique et du Groupe, qui revêtent un intérêt pour les juristes du Groupe.

SKILL a été réalisé via des groupes de travail regroupant un panel de juristes de différents métiers et nationalités, sans aide de prestataires ou de consultants extérieurs et sur la base des expressions concrètes de besoins des juristes sur le terrain (approche « lean bottom-up »). De même, l'outil est géré et animé par des juristes nommés « Knowledge Champions » et répartis dans le monde entier et qui conserveront par ailleurs leurs fonctions de juristes opérationnels, l'objectif étant d'éviter une césure entre juristes opérationnels,



d'une part, et Knowledge Managers, d'autre part, afin de s'assurer que seule l'information pertinente d'un point de vue opérationnel est présente dans SKILL.

POURQUOI A-T-ELLE ÉTÉ MISE EN PLACE ?

SKILL répond à des enjeux stratégiques majeurs pour toute Direction juridique de groupe international, quelque soit son secteur d'activité :
- la globalisation des marchés,
- l'internationalisation des produits,
- l'extra-territorialité des règlementations.

Il pallie à :
- l'éparpillement des connaissances au sein de diverses bases de données,
- la difficulté de trouver un langage commun à une population d'experts vaste et hétérogène,
- les difficultés opérationnelles que pouvaient rencontrer des juristes travaillant sur des thèmes ou des projets transversaux, particulièrement quand ces juristes sont géographiquement éloignés.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?

Sur le fond :
- la capitalisation sur les savoirs et le partage des connaissances et expertises, entre juristes,
- l'optimisation de l'efficacité de chacun au quotidien en limitant les temps de recherche et en créant plus de synergies,
- la réduction des risques opérationnels,
- la création de communautés d'intérêts et de pratiques,
- la facilitation de l'intégration et de la montée en compétence de chaque collaborateur,
- la réduction des échanges par e-mail, consommateurs et coûteux en termes de stockage,
- un point d'entrée unique et transversal pour l'ensemble de la Filière juridique.

Sur la forme :
- une ergonomie attractive avec une prise en main et une utilisation simple et rapide,
- une catégorisation des documents précise et compréhensible pour tous,
- une contribution rapide et accessible à tous les membres de la Filière juridique du Groupe,
- une solution sur-mesure, développée en interne.

Société Générale est représentée par Karina Messaoudi, Chief operating officer de la filière juridique et Alexandra Voegelin, legal project manager.

Cabinet
Alain Molla & Christophe Bass



« *Entreprendre et développer une entreprise est un parcours semé d'embuches dont le risque n'est pas seulement financier et patrimonial : il est aussi pénal.*

Les infractions pénales applicables aux entreprises sont de plus en plus nombreuses et touchent quasiment tous les domaines: finance, social, fiscal, concurrence, environnement,...

Le dirigeant est pénalement responsable de ses fautes personnelles mais aussi de toute infraction non-intentionnelle commise par un de ses employés, sauf s'il a délégué une partie de ses pouvoirs.

Le risque pénal expose les entreprises et leurs dirigeants à des peines d'emprisonnement et d'amendes mais peut aussi avoir des conséquences graves sur leur réputation.

L'entreprise, qui doit savoir mettre en œuvre sa défense si le risque se réalise, se doit avant tout d'identifier et prévenir ce risque. »

Le cabinet Alain Molla & Christophe Bass, présent sur PARIS et MARSEILLE a été créé par Alain Molla, avocat depuis 1977, co-fondateur de l'Institut de Défense Pénale, spécialisé en matière pénale et reconnu comme l'un des avocats ayant compté dans l'histoire judiciaire des 30 dernières années.

Dirigé aujourd'hui par Christophe Bass, le cabinet est bâti sur la force de travail de deux avocats aux profils, histoires personnelles et parcours différents mais associés dans un même souci de rigueur et de perfection au service des intérêts qu'ils défendent :

Christophe Bass : co-fondateur du cabinet avec Alain Molla, est avocat depuis 1996. Spécialiste reconnu de la procédure pénale qu'il enseigne depuis plusieurs années au sein de l'Ecole des Avocats du Sud-Est, participant à la commission pénale du barreau de Marseille, il est intervenu dans certains des procès retentissants de la région PACA (Direction des Constructions Navales de Toulon, Société Méditerranéenne de Sécurité (SMS), Transferts de l'OM, Prothèses PIP, Transmission du virus VIH, Cercle de jeux Concorde,...) et intervient au quotidien dans des affaires moins médiatisées mais tout aussi importantes et dans lesquelles il s'attache à la même rigueur.

François Mazon : avocat depuis janvier 2014 après 25 ans dans le monde de l'entreprise où il a dirigé de très grandes entreprises en France et à l'étranger. Ingénieur de formation (Ecole Centrale de Paris) complété par un diplôme Economie et Finance de SciencesPo Paris, il croise avec finesse ses compétences incontestables en droit pénal et procédure pénale avec sa connaissance du monde de l'entreprise. Il est expert auprès de l'APM (Association Progrès du Management) sur le risque pénal du dirigeant d'entreprise.

Parce que défendre au pénal est, pour eux, une passion, **Maître BASS** et **Maître MAZON** se consacrent exclusivement à ce domaine particulier du droit où ils ont acquis une compétence véritable, reconnue par leurs pairs autant que par les magistrats.

Le cabinet, spécialisé dans la défense des dirigeants et responsables d'entreprises et de collectivités locales qui sont perpétuellement confrontés au risque pénal dans leur quotidien professionnel, intervient devant l'ensemble des juridictions pénales françaises sur le contentieux pénal économique (abus de biens sociaux, abus de confiance, escroquerie, faux et usage de faux, corruption, favoritisme,...), sur le contentieux pénal du travail (homicides et blessures involontaires, travail dissimulé, marchandage et prêt illicite de main d'œuvre, harcèlement, délit d'entrave,...), ou encore sur le contentieux pénal fiscal mais aussi dans les domaines du droit pénal de la santé et du droit pénal de l'environnement.

Pour expliquer comment prévenir ces risques, le cabinet Alain Molla & Christophe Bass interviendra au cours de la table ronde « 7 tendances clefs pour mieux prévenir les risques juridiques en 2015 » afin de faire le point sur les risques pénaux en entreprise, lors de la Journée du management juridique qui aura lieu le 23 juin 2015 à Paris.

PLAN

1 EQUITY

2 Currie & Brown

3 INTRACT

4 Legal Suite

5 OSTENDi

6 Ginerativ

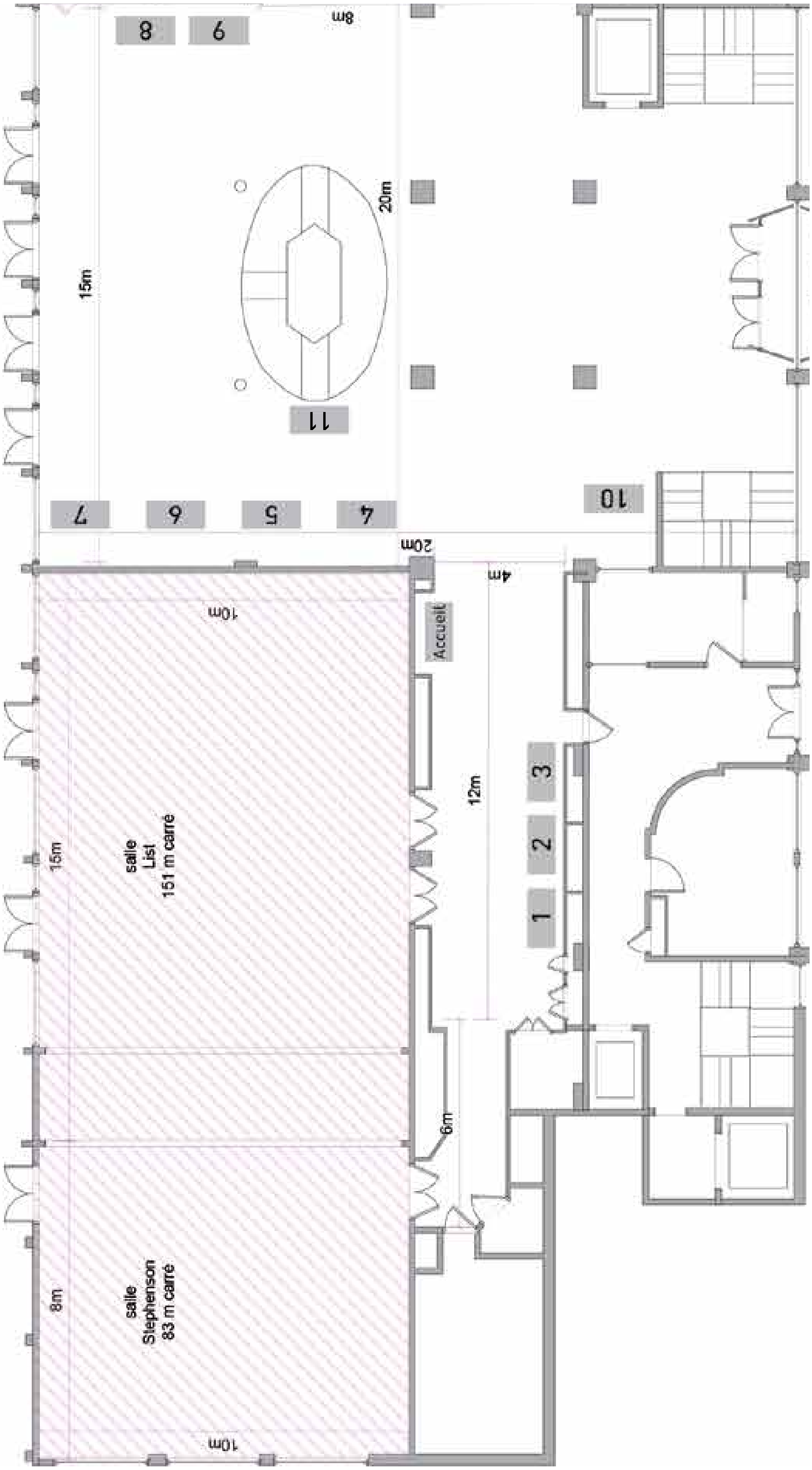
7 invoke Partner

8 OPENTEXT™

9 LexisNexis

10 LEGISWAY

11 Technicis TRANSLATION | CORPORATE



CURRIE & BROWN FRANCE
(STAND N°2)

13 rue Paul Valery
75116 PARIS
Téléphone : 01 55 04 74 10
http://www.curriebrown.com/france/international.php

Groupe d'origine anglo-saxonne de 700 experts répartis sur les cinq continents, Currie & Brown est spécialisé dans le domaine du conseil pour la construction et les services associés depuis bientôt 100 ans.

L'activité de Currie & Brown est ciblée sur 3 domaines de compétences :

- La gestion de contrat et de précontentieux (Contract & Claim Management),

Adaptant un savoir-faire international au contexte Français pour des missions de gestion de risques et de pilotage stratégique des contrats, nous agissons à différentes étapes du projet:

En Amont :
Currie & Brown intervient en phase de consultation sur des missions d'audits, afin de limiter les risques contractuels et d'optimiser les marchés et la performance de ses clients.

Pendant le projet :
Currie & Brown propose un support contractuel au fil de l'eau jusqu'aux dossiers de réclamations financières, en visant un traitement négocié des contentieux au « juste prix ».

En Aval :
Currie & Brown peut participer aux phases de négociation, ainsi que sur la résolution des conflits (assistance au règlement des différends inter-entreprises, médiation), ou encore en support aux cabinets d'avocats pour des dossiers d'arbitrage et contentieux.

Nous assurons enfin des formations sur l'ensemble du processus de vie contractuelle.

- L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : pilotage d'opérations de construction et contrôle des coûts.

- Le conseil technique prêteurs et investisseurs : assistance à Personne Publique et Due Diligence technico contractuelle d'opérations (en PPP par exemple) pour le compte des Prêteurs et des Groupements en phase de dialogue compétitif puis monitoring en phase de construction et exploitation.

EQUITY
(STAND N°1)

Les Collines de l'Arche
76 route de la Demi-Lune
92057 PARIS LA DEFENSE
Téléphone : 01 42 91 92 00
Mail : contact@equity.fr

Éditeur et intégrateur de logiciels depuis près de vingt ans, EQUITY offre une gamme complète de solutions et de services dédiés à la Gouvernance d'entreprise dans les domaines juridique, financier et du contrôle interne. L'offre d'EQUITY comprend :

- Des solutions collaboratives de gouvernance juridique (pilotage des holdings et des filiales, gestion des délégations de pouvoirs et signatures...)

- Une solution dématérialisée de soutien à la gouvernance des Conseils d'Administration et des Instances.

- Des services de datarooms électroniques permettant l'échange sécurisé de données sensibles.

Plus d'informations www.equity.fr

GINERATIV
(STAND N°6)

10, place des Etats-Unis
75116 PARIS
Téléphone : 01 57 57 58 21
E-mail : relationsclients@generativ.fr
Contact : Cyril de Villeneuve
Site : www.generativ.fr

Ginerativ est un éditeur de solutions en ligne dans le domaine du droit et de la gouvernance.

La société conçoit, développe et commercialise des applications spécialisées dans la production automatisée et la gestion de tout type de contrats (délégations de pouvoirs et/ou de signature, contrats de travail, conventions commerciales, baux, nda, pacte d'actionnaires ...).

La gamme des services Ginerativ s'adresse aux moyennes et grandes entreprises en France et à l'étranger :
- Gineration : générateur en ligne de contrats

- Coopcom : gestionnaire des accords distributeurs/fournisseurs

- Délégal : générateur et gestionnaire automatique de délégations de pouvoirs et de signature

Les services sont accessibles en ligne de manière hautement sécurisée. Ils sont conçus pour être conviviaux et intuitifs. Pas ou peu de formation nécessaire.

Leur conception répond aux objectifs suivants :
- fiabilité juridique des actes générés

- intelligence de toutes les données propres à chaque acte

- enregistrement de toutes ces données dans une base permettant de réaliser tout traitement sur ces données (statistiques, tris, etc.) et d'obtenir toutes vues souhaitées

et intégration de ces données au Système d'Information de l'entreprise.

INVOKE
(STAND N°7)

40 boulevard Malesherbes
75008 PARIS
Téléphone : 01 42 68 85 60
Site : www.invoke-software.fr/juridique

Editeur de logiciels français de référence en matière de traitement de l'information financière, fiscale et réglementaire, Invoke propose la gamme Partner, dédiée à la vie juridique et administrative des entreprises. Cette solution modulaire permet d'automatiser et de sécuriser le secrétariat juridique et la gouvernance d'entreprise, de la PME au grand groupe. Elle se compose de cinq modules complémentaires : Actionnariat (avec comptabilité titres en partie double), Assemblées, Mandats, Filiales et Participations, Contrats.

INTRACT
(STAND N°3)

170 rue de Paris
92100 Boulogne-Billancourt
Téléphone : 01 84 88 79 46

INTRACT® est le premier réseau professionnel d'experts français en Contract Management, fondé par 3 acteurs incontournables : l'Ecole Européenne de Contract Management (e²cm), le Cabinet d'avocat Mahieu et Kalexius. Grâce à la diversité et à l'expérience de ses membres, INTRACT® répond à l'ensemble des besoins contractuels des entreprises et propose des solutions de gestion optimisée et dynamique des contrats.
INTRACT® permet aux entreprises de gagner en performance et en sécurité grâce à leurs contrats.

LEGAL SUITE
(STAND N°4)

65, rue Jean Jacques Rousseau
92150 SURESNES
Téléphone : 01 41 38 75 75
Site : www.legal-suite.fr

Legal Suite, leader des logiciels juridiques d'entreprise, a développé une solution modulaire de gestion dédiée aux différents domaines du droit des affaires (conseil interne, contrats, contentieux, assurances, gouvernance corporative, délégation des pouvoirs bancaires et juridiques...).
Alliant expertise juridique et maîtrise des nouvelles technologies, le groupe capitalise sur 15 ans d'expérience, plus de 850 projets, une base de 500 clients et 25 000 utilisateurs à travers le monde. Il est le seul éditeur français figurant dans le rapport Magic Quadrant de l'institut Gartner dans la catégorie ELM Software (Enterprise Legal Management).

LEGISWAY
(STAND N°10)

77, boulevard de la République
92250 LA GARENNE COLOMBES
Téléphone : 01 46 67 77 00
Site : www.legisway.com

Legisway est éditeur de CONTRAT'TECH, solution innovante de pilotage des activités juridiques.
Depuis plus de 15 ans, Legisway œuvre à fournir un haut niveau de qualité et de services à ses clients Grands Comptes et PME, qui souhaitent piloter leurs engagements, contrôler la bonne exécution d'un contrat, maîtriser leur marge, identifier les risques opérationnels ou financiers, capitaliser leur savoir-faire juridique et intégrer les règles de Corporate Gouvernance.

CONTRAT'TECH by Legisway, c'est :
- 15 ans d'intelligence métier embarquée
- Une plateforme d'échanges entre opérationnels et juristes
- Des mécanismes dynamiques et contextuels innovants
- Un outil d'aide à la décision avec tableaux de bord, KPI, alertes...

Repensez le Contract Management avec

LEXIS NEXIS
(STAND N°9)

141, rue de Javel
75747 PARIS CX 15
Téléphone : 01 45 58 90 00

Éditeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels du droit.

Découvrez Lexis360®Entreprises, le portail juridique nouvelle génération :
- Trouvez les réponses à toutes vos questions juridiques
- Gagnez en réactivité sur l'actualité
- Profitez de contenus synthétiques et pratiques
- Optimisez votre gestion juridique des risques

www.lexis360entreprises.fr

OPENTEXT
(STAND N°8)

Cœur Défense Tour B – étage 30
100, esplanade Général de Gaulle
92932 PARIS LA DEFENSE CX
Téléphone : 01 47 96 55 41

OpenText est le leader du marché de la Gestion de l'Information d'Entreprise (EIM). Ses technologies d'EIM apportent à plus de 100 000 clients un ensemble de solutions intégrées et de bonnes pratiques pour exploiter pleinement la valeur de leurs informations non structurées métier.

La gestion des contrats, un enjeu majeur pour les entreprises, fait partie des engagements clé d'OpenText. Pour en savoir plus, connectez-vous à www.opentext.com/campaigns/contract-center-fr

OSTENDI – OSIDOC
(STAND N°5)

15 avenue André le Goas
95110 SANNOIS
Téléphone : 01 34 11 93 86
Site : www.ostendi.com/fr/

Osidoc solution de rédaction d'actes et de contrats Avec Osidoc, vous importez vos propres actes (ce sont vos contenus quel que soit le domaine juridique : social, commercial, immobilier, ...), paramétrez les questions et l'accès aux données de vos fichiers ou de vos bases de données. Après paramétrage, vos actes sont directement exploitables par tous vos rédacteurs autorisés qui n'ont besoin d'aucune formation pour rédiger des actes toujours corrects via leur navigateur Web. Osidoc est notamment intégré à la solution DLex en tant que moteur de rédaction d'actes simples et complexes, et est déployé par exemple au Cabinet Buisson & Associés à Pontoise dans le domaine des procédures de saisie immobilière. Osidoc est également un outil de rédaction de contrats de tout type et est utilisé par de grandes entreprises comme NATIXIS Corporate pour la rédaction des contrats d'Hedge Fund et Asset Manager, Osidoc communiquant avec l'ERP juridique Legal Suite.

TECHNICIS
(STAND N°11)

LA REFERENCE POUR VOS TRADUCTIONS JURIDIQUES

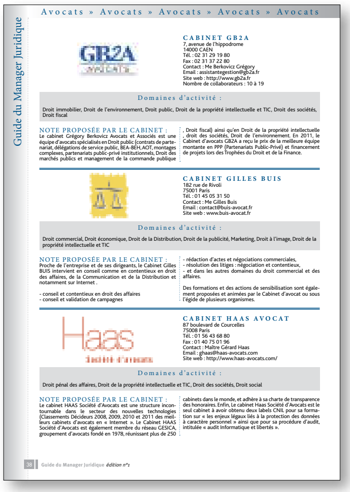
59/60 Quai Alphonse le Gallo
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Téléphone : 01 46 04 98 41
Mail : contact@technicis.fr
www.technicis.fr

- Leader sur le marché français
- De nombreuses directions juridiques du SBF 120 déjà clientes
- Tous secteurs d'activité : énergie, industrie, services, luxe, médical, IT
- Des traducteurs spécialisés dans plus de 100 combinaisons de langues
- Tous services linguistiques : Traduction|Relecture|Assermentation|Certification | Interprétation
- Contrats, baux, procès-verbaux, brevets, décisions de justice, audits...
- Certification ISO 9001, qualité irréprochable

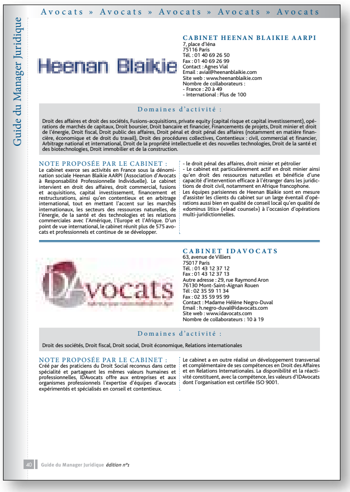
Les directeurs juridiques sont vos clients ?

Guide du Manager juridique 2015

Avocats, CPI et cabinets de recouvrement



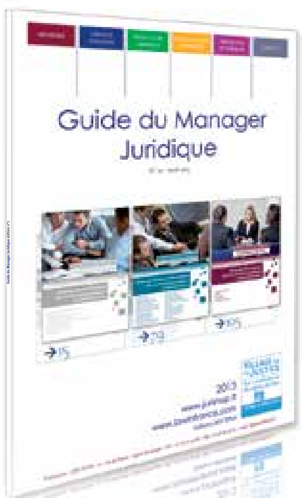
logo + fiche technique :
300 euros HT



½ page :
750 euros HT



1 page :
1200 euros HT



Le Guide du Manager Juridique qui est adressé à plus de 11 000 responsables juridiques d'entreprises et de collectivités.

Vos présentations sont reprises sur le site
www.lawinfrance.com

legiteam Editions

Contact pour les Avocats :
Ariane MALMANCHE - Tél. : 01 70 71 53 80 - Mail : amalmanche@legiteam.fr

Présentez-vous dans le seul annuaire leur étant dédié.

2ème édition en cours

Autres partenaires


LOGICIELS POUR SERVICES JURIDIQUES

logo + fiche technique :
250 euros HT


FOURNISSEURS

fiche technique + ½ page :
920 euros HT

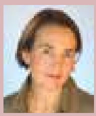

LOGICIELS POUR SERVICES JURIDIQUES

fiche technique + 1 page :
1500 euros HT

Vos présentations sont reprises sur le site www.jurishop.fr

legiteam Editions

Contact pour les autres partenaires :
Pierre Markhoff - Tél. : 01 70 71 53 80 - Mail : legiteam@free.fr



LBPAM : EMMANUELLE MOUREY NOMMÉE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Emmanuelle Mourey est nommée Secrétaire Général de La Banque Postale Asset Management. A ce titre, elle deviendra membre du Directoire de la 5ème société de gestion en France aux côtés de Daniel Roy, Président du directoire, et de Vincent Cornet, Directeur de la gestion.

Emmanuelle Mourey, 45 ans, est diplômée de l'Ecole de Management de Lyon. Elle débute sa carrière en 1990 au sein du Crédit Lyonnais comme Analyste crédit aux Etats-Unis. En 1992, elle intègre PricewaterhouseCoopers comme auditeur dédié au secteur bancaire où elle exerce ses fonctions à Paris et à New-York.

De 1996 à 2002, Emmanuelle Mourey devient Responsable de la consolidation et des contrôles de gestion pour le groupe CPR, filiale du Crédit Agricole. Depuis 2003, elle poursuivait sa carrière au sein de J.P. Morgan France. Tout d'abord comme Directeur des contrôles de gestion, puis comme Secrétaire général et Directeur financier où elle assurait, depuis 2006, la supervision de la gouvernance, des risques et des contrôles ainsi que la coordination des fonctions supports (Finance, Conformité, Juridique, Ressources humaines, Systèmes d'information, Opérations). A ce titre, elle faisait également partie du Comité de direction de J.P Morgan France.
Source Boursier.com

CYBERGUN : AVANCÉES DU PLAN STRATÉGIQUE

Avancées du plan stratégique et finalisation du Comité de Direction

CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, fait un point d'étape sur l'avancée de son plan stratégique et annonce le recrutement de 3 nouveaux cadres qui viennent renforcer les expertises au sein du Groupe et compléter le Comité de Direction.

Djamila MEKADMI est nommée Responsable juridique. Madame MEKDAMI était jusqu'à présent Responsable juridique et contentieux de Tech Data France, filiale du groupe américain du même nom (2 MdUSD de chiffre d'affaires, 800 collaborateurs) coté au Nasdaq. Djamila MEKADMI a notamment développé une solide expertise dans le domaine des négociations commerciales (accords de partenariats) et des droits de la concurrence et du contentieux. Ces domaines sont indispensables pour préserver les droits sur les licences exclusives et les marques du Groupe.
Source www.zonebourse.com

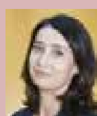


MOUVEMENTS AU SEIN DES ÉQUIPES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE PUBLICIS GROUPE

Trois nominations sont officialisées chez Publicis, placées sous la houlette d'Anne-Gabrielle Heilbronner, secrétaire générale et membre du directoire. Joe LaSala succède à Eric-Antoine Fredette, "qui a souhaité donné une nouvelle orientation à sa carrière" au poste de directeur juridique de Publicis Groupe. Joe LaSala était jusqu'ici senior vice-president et directeur juridique de Sapient.

Il apporte à l'équipe ses vingt années d'expérience en tant que directeur juridique de cinq entreprises cotées aux Etats-Unis.

Par ailleurs, Rachid Assas rejoint Publicis Groupe en tant que directeur des achats, en remplacement de Charlotte Duthoo, nommée vice-president Talents and Transformation de Publicis Worldwide. Longtemps chez Renault-Nissan, dont 15 ans aux achats, il occupait, dans ce dernier poste, la fonction de vice-président chargé des achats indirects au niveau mondial de l'Alliance Renault-Nissan et des achats de Renault en Asie-Pacifique. Enfin Tammy Moulin est nommée vice-présidente Compensation & Benefits de Publicis Groupe, poste jusqu'à présent occupé par Armelle Madar qui rejoint ZenithOptimedia. Tammy Moulin a acquis 19 années d'expérience en Compensation & Benefits et en ressources humaines chez Devanlay Lacoste, L'Oréal, PSA, Plastic Omnium et Carrefour.
Source : www.cbnews.fr



THALES: ISABELLE SIMON EST NOMMÉE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Thales annonce la nomination d'Isabelle Simon au poste de Secrétaire général du Groupe et membre du Comité Exécutif. Elle prendra ses fonctions aujourd'hui.

De 2009 à fin 2011, Isabelle Simon était Senior vice-président de Publicis Groupe où elle dirigeait les départements fusions - acquisitions et juridique, la stratégie de développement externe et le suivi des participations.

Isabelle Simon a ensuite rejoint la Société des Bains de Mer (SBM) en qualité de Directeur général adjoint, supervisant notamment les opérations de développement, le juridique, l'immobilier, le marketing et les ventes, et la communication.

Isabelle Simon a débuté sa carrière en 1995 au sein du cabinet d'avocats Cleary Gottlieb Steen & Hamilton où elle a exercé en tant qu'avocat jusqu'en 2002, à Paris et à New York. En 2003, elle rejoint la division banque d'investissement de Goldman Sachs comme banquier conseil en qualité d'Executive Director.
Source CercleFinance.com



LEBON : A NOMMÉ UNE NOUVELLE DIRECTRICE JURIDIQUE.

La Compagnie Lebon annonce avoir nommé Sophie de Fontenay au poste de directrice juridique. Elle a exercé pendant 7 ans en tant qu'avocat au sein des cabinets Ernst & Young et Baker & McKenzie, où elle intervenait dans les domaines d'acquisitions, structurations et financements immobiliers.

Sophie de Fontenay a ensuite été General Counsel d'Inovalis, fonds d'investissement immobilier européen, pendant 5 ans.

Plus récemment elle a été Head of Legal Europe du groupe Ascott, propriétaire et exploitant de résidences de tourisme (enseignes Citadines et Ascott).

Sophie de Fontenay a été avocat au Barreau de Paris. Elle est également membre de la RICS (Royal Institution of Chartred Surveyors).
Source CercleFinance.com

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 2 mai 2015 portant nomination de la directrice juridique de Tunnel Euralpin Lyon Turin SAS
NOR : DEVT1508174A
Par arrêté du Premier ministre en date du 2 mai 2015, Mme Marie-Pierre CORDIER est nommée directrice
juridique de Tunnel Euralpin Lyon Turin SAS.



LE GROUPE MACIF RÉORGANISE SA DIRECTION GÉNÉRALE

La MSI s'est récemment dotée d'une nouvelle organisation marquée par « une ligne hiérarchique resserrée. » Objectifs : « renforcer le pilotage du Groupe, favoriser la transversalité et gagner en efficacité. » Une organisation qui s'inscrit dans la perspective du nouveau plan stratégique du groupe. Celui-ci sera « dévoilé en fin d'année dans le cadre du Projet d'Entreprise 2016-2020. »

Par ailleurs, Philippe Ricard, 59 ans, est nommé Secrétaire général du groupe. Sa mission est la coordination et l'adéquation des ressources et des moyens en soutien du déploiement de la stratégie, tout en préservant les exigences du modèle mutualiste. Le Secrétariat général recouvre la direction des ressources humaines groupe, la direction communication groupe, la direction informatique et télécoms et la direction action mutualiste.

Il est juriste de formation et débute sa carrière en 1978, en qualité d'avocat au sein du

barreau de Marseille, avec pour spécialités le droit des assurances, le droit fiscal et le droit social.

Il intègre la Macif en 2000 en tant que directeur des ressources humaines de la région Provence Méditerranée, puis occupe, à partir de 2008, le poste de directeur régional. En qualité de dirigeant du groupe, il est membre du Comité de direction de la société SIEM.
Source : www.assurbanque20.fr



BELVÉDÈRE SA DÉVOILE LA COMPOSITION DE SON COMITÉ EXÉCUTIF, RÉUNI AUTOUR DE JEAN-NOËL REYNAUD, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL. STÉPHANE LAUGERY, DIRECTEUR JURIDIQUE ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Directeur Juridique et Fiscal de Norbert Dentressangle puis de Dentressangle Initiatives, Stéphane Laugery a notamment été adjoint au Directeur Juridique groupe de Rémy Cointreau. Il a rejoint le groupe Belvédère en mars 2015.
Source : www.ladn.eu



MADAME ANNE AGNÈS EST PROMUE DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES DE BGL BNP PARIBAS.

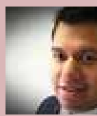
À ce poste depuis janvier 2015. Elle remplace à ce poste Monsieur Patrick Gregorius, promu directeur des ressources humaines.
Anne Agnès , 44 ans, avocat au Barreau de Luxembourg, a réalisé le parcours suivant :
• 2010-2015 : BGL BNP Paribas, responsable des affaires juridiques pour le métier de banque de détail et des entreprises.
• 1998-2010 : BGL BNP Paribas, en poste au sein du département des affaires juridiques.
Source : www.lawinfrance.com



MONSIEUR JEAN MARTINELLI EST NOMMÉ DIRECTEUR JURIDIQUE ET COMPLIANCE DE STANDARD CHARTERED BANK FRANCE.

à ce poste depuis avril 2015. Il est sous la responsabilité directe de Madame Caroline Eber-Ittel, country chief executive officer France & head of client coverage France. A ce titre, il est membre du comité de direction.

Jean Martinelli , 48 ans, DESS droit bancaire et financier de l'université Paris-I, DEA sociologie du droit de l'université Paris-II (1992), a réalisé le parcours suivant :
• 2010-2014 : Orange, juriste financier senior au sein de la direction juridique.
• 2001-2010 : Deutsche Bank France, conseil juridique dans les opérations de haut de bilan puis coordinateur du département juridique.
• 1998-2001 : Baticréances (groupe GAN), au sein de la direction juridique.
• 1995-1998 : Caisse d'épargne Ile-de-France, début de carrière au département Juridique et Contentieux.
Source : www.lawinfrance.com



MONSIEUR THIBAULT LAGET EST NOMMÉ DIRECTEUR JURIDIQUE ET CONFORMITÉ D'ACE FRANCE.

À ce poste depuis mars 2015. Il est sous la responsabilité directe de Madame Nadia Côté, directeur général et mandataire.

Thibault Laget, 36 ans, master droit commercial et droit des sociétés de l'université King's College (Londres), a réalisé le parcours suivant :
• 2012-2014 : Chalhoub Group (Emirats arabes unis), senior legal manager.
• 2008-2012 : Alico (devenu MetLife sur le marché français en 2011), responsable juridique régional (il a supervisé les équipes juridiques France, Espagne, Italie, Portugal, Belgique et Allemagne).
• 2005-2008 : Jardine Lloyd Thompson (à Londres), responsable juridique.
Source : www.lawinfrance.com

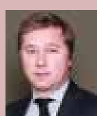


AIRBUS GROUP : JOHN HARRISON NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR JURIDIQUE.

Airbus Group a annoncé la nomination en tant que directeur juridique et secrétaire général de John Harrison, qui occupe des fonctions similaires actuellement chez le groupe parapétrolier Technip.

John Harrison, 47 ans, occupera les fonctions de « General counsel » du groupe aéronautique, un poste nouvellement créé au sein du comité exécutif pour consolider les fonctions de secrétaire général et de directeur juridique et éthique et conformité, indique-t-il dans un communiqué.

Il rejoindra Airbus Group en juin 2015. Il est actuellement General counsel de Technip.
Source : www.lawinfrance.com



MONSIEUR VINCENT MALIGE EST PROMU DIRECTEUR JURIDIQUE POUR L'ASIE-PACIFIQUE DE SCOR.

Vincent Malige, 43 ans, avocat au Barreau de Paris, DESS droit économique de l'université Panthéon-Sorbonne, a réalisé le parcours suivant :
• 2014-2015 : Scor, directeur juridique du groupe.
• 2011-2014 : Scor, directeur juridique du hub de Paris et directeur juridique adjoint du groupe.
• 2008-2011 : Scor, directeur juridique holding.
• 2006-2008 : Scor, juriste au sein de la direction juridique groupe.
• 2001-2006 : Avocat au sein d'un cabinet d'avocats spécialisé en fusions et acquisitions.
• Début de carrière comme juriste d'entreprise à Londres et à Paris.
Source : www.lawinfrance.com

LE PRIX DU CERCLE MONTESQUIEU 2015 EST DÉCERNÉ À L'OUVRAGE "LE PROCÈS CIVIL EN VERSION ORIGINALE" D'ANTOINE GARAPON, DAVID SCHIMMEL, STÉPHANIE BALME, LI BIN ET JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Référence en matière d'ouvrages juridiques, le Prix du Cercle Montesquieu récompense, chaque année depuis 1997, les meilleurs ouvrages en droit des affaires ou sur la gestion des fonctions juridiques, qui assistent le directeur juridique dans sa mission.

Sous la direction de Bénédicte Wautelet, directrice juridique du Groupe Figaro et administrateur du Cercle Montesquieu, et d'Antoine Burin des Roziers, administrateur du Cercle Montesquieu, le Jury du Prix du Cercle 2015, composé de 10 membres de l'association, a étudié une sélection de plus de vingt ouvrages, tous dignes du plus grand intérêt et de très haute qualité.

Le Prix du Cercle a été remis le 7 avril 2015 par Frank Gentin, président du Tribunal de Commerce de Paris. La remise de ce prix a eu lieu dans le cadre de la quatrième édition des Débats du Cercle, journée entière organisée par le Cercle Montesquieu pour être chaque année un carrefour incontournable d'échanges entre le monde économique et juridique et contribuer à la promotion du droit et de la fonction juridique au bénéfice des entreprises.

Le Prix du Cercle Montesquieu 2015 a été décerné à l'ouvrage Le procès civil en version originale d'Antoine Garapon, David Schimmel, Stéphanie Balme, Li Bin et Jean-Louis Langlois. Cet ouvrage, paru aux éditions LexisNexis, a la particularité d'être le premier e-book juridique qui présente la culture juridique à travers le procès civil dans trois pays, la France, les Etats-Unis et la Chine.

Comme le soulignent Bénédicte Wautelet, et Antoine Burin des Roziers, «le jury a été séduit tant par la forme innovante que par la très grande richesse du contenu qui apportent aux directeurs juridiques une connaissance très approfondie des cultures judiciaires ». Denis Musson, président du Cercle Montesquieu, confirme : « La mondialisation de l'économie s'accompagne de celle du droit.

Elle impose aux directeurs juridiques, dans l'exercice de leur pratique internationale, d'appréhender et prendre en compte les différentes cultures juridiques et leur impact potentiel pour leur entreprise ».
Source : www.lawinfrance.com

JURISTE DROIT ÉCONOMIQUE (F/H) - PARIS

La Réunion des Musées Nationaux et du Grand Palais, grand opérateur du secteur culturel, recherche pour sa sous-direction en charge des affaires juridiques, un juriste droit économique (F/H), en contrat à durée déterminée à temps plein à partir du 11 mai 2015 jusqu'au 18/08/2015, pour remplacer un congé maternité.
Placé sous l'autorité du sous-directeur en charge des affaires juridiques et de son adjoint, vous intervenez principalement en droit de la distribution, droit de la consommation et droit de la concurrence.
Vous intervenez dans une dynamique de service et de recherche de solutions concrètes et adaptées aux besoins de l'entreprise en participant à la maîtrise du risque juridique.

Vos missions essentielles sont :
• Conseil et accompagnement des opérationnels dans leurs négociations commerciales ;
• Contractualisation des engagements commerciaux (contrats de distribution, de vente de produits et services, de dépôt-vente, de parrainage ; conditions générales de vente etc...) ;
• Suivi des négociations et de l'exécution des contrats ;
• Validation des supports de communication et opérations marketing/promotionnelles ;
• Veille juridique et élaboration de notes pratiques à destination des opérationnels ;
• Gestion et suivi des contentieux relatifs aux dossiers traités

Votre profil
Titulaire d'un Master 2 Droit des Affaires à dominante Droit Economique, vous justifiez d'une expérience de 3 ans en tant que juriste en cabinet d'avocats et/ou entreprise de préférence dans le secteur du commerce et de la distribution. La connaissance du droit public des affaires serait un plus.
Vous avez un bon esprit d'analyse et de synthèse et devez faire preuve de capacités d'écoute et de pédagogie auprès de vos interlocuteursafin de proposer des solutions pragmatiques adaptées aux enjeux opérationnels.
Dynamique, ouvert et autonome, vous vous adaptez rapidement et êtes capable de travailler en collaboration avec les autres juristes de la sous-direction.
Une parfaite maitrise rédactionnelle, ainsi qu'une très bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables à la réussite de vos missions.

Postuler à recrutement@rmngp.fr

JURISTE DROIT IMMOBILIER - ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Habitat de l'Ill est une société coopérative d'HLM de 47 collaborateurs, qui gère un parc de 2300 logements sur l'Eurométropole de Strasbourg et exerce une activité d'accession sociale à la propriété.

Le Juriste en droit Immobilier (h/f) sera hiérarchiquement rattaché au secrétariat général ou à la direction générale, auquel il devra rendre compte régulièrement de l'avancement des missions et des projets qui lui seront confiés et l'informer des problèmes rencontrés.
Ses principales missions seront notamment :
• Elaborer, assister et assurer un rôle d'interface avec l'étude notariale sur la rédaction des contrats de réservation et des actes,
• Vérifier la conformité et valider juridiquement les contrats préliminaires de vente, promesses de vente, actes de ventes, notamment VEFA et PSLA,
• Constituer les actes de dépôt des opérations en accession à la propriété, en relation avec les autres services,
• Mener une réflexion sur les montages juridiques des nouveaux projets immobiliers et proposer des solutions optimales (copropriété, division en volumes etc),
• Gérer et suivre les reventes immobilières des accédants à la propriété dans le cadre de l'application de la clause anti-spéculative,
• Transmettre au secrétariat général et/ou au Directeur les analyses et résultats des activités juridiques,
• Prendre en charge en binôme avec le directeur et le secrétariat général la relation avec les instances juridiques (notaires, avocats, fédérations, unions),
• Gérer les contentieux liés au droit de l'urbanisme et au droit de la construction,
• Assurer un rôle de conseil auprès de la direction,
• Garantir l'application des procédures définies,
• Assurer un rôle d'interface avec les services pour les aspects juridiques,
• Assurer la veille juridique des activités et de la direction.

Merci de postuler à recrutement@habitatdelill.fr .

JURISTE DROIT DES SOCIÉTÉS H/F - BOULOGNE BILLANCOURT (92)

La Française des Jeux recherche un Juriste en Droit des sociétés pour intégrer la direction Juridique, et plus particulièrement l'équipe Droit des Affaires et Droit Informatique (5 personnes).
Voici les principales missions :
• Secrétariat Juridique
• Conseil en droit des sociétés
• Rédaction et validation de contrats dans les domaines d'activité des filiales du Groupe
• Rédaction et validation de contrats pour les moyens généraux de FDJ
• Contribution au suivi du portefeuille des assurances Groupe et coordination en matière de gestion des sinistres
• Rédaction et validation des baux commerciaux
Dans ce cadre vous serez en relation, en interne, avec les différentes entités juridiques du groupe FDJ mais aussi avec l'ensemble des directions de l'entreprise et notamment la Direction Financière.
Profil : Bac+5 avec un 3ème cycle en droit des affaires, dominante droit des sociétés. Le CAPA serait un plus.
Vous possédez une expérience de minimum 3/5 ans en entreprise et/ou cabinet d'avocats dans le domaine du droit des affaires et des sociétés.
Vous faites preuve des qualités suivantes :
• Autonomie
• Sens du travail en équipe

Conditions : Poste à pourvoir en CDI sur le site de Boulogne Billancourt

Postuler à http://fdj.profils.org/offre-de-emploi/emploi-juriste-droit-des-societes-h-f_1059.aspx?LCID=1036

JURISTE CONTRATS/SANTÉ 3 ANS MIN (H/F) CDD 6 MOIS - NORD

Fed Légal, cabinet entièrement dédié au recrutement juridique et fiscal, recherche pour l'un de ses clients, un groupe pharmaceutique, un juriste en droit des contrats/santé justifiant d'au moins 3 années d'expérience pour un CDD basé à Lille.

Rattaché(e) au Directeur Juridique, vous êtes en charge :
• de la gestion, rédaction et suivi des contrats
• du conseil aux équipes opérationnelles en droit des affaires, droit de la santé et pharmaceutique
• du suivi des précontentieux et du contentieux en interface avec les avocats
• du support sur des opérations de M&A
• des questions juridiques diverses posées au service

VOTRE PROFIL:
De formation supérieure en droit des affaires et/ou droit pharmaceutique (Bac+5), vous justifiez d'au moins 3 années d'expérience en contrats internationaux/droit des affaires et venez idéalement du secteur de la pharma.
Vous maitrisez parfaitement l'anglais juridique tant l'oral qu'à l'écrit.

Vous êtes disponible immédiatement pour un CDD de 6 mois, à pourvoir immédiatement, et êtes mobile à Lille.

Postuler à http://fedlegal.contactrh.com/jobs/150/9599976


HL TRAD
Legal & Financial Translation Worldwide
• TRADUCTIONS LIBRES • TRADUCTIONS URGENTES
• TRADUCTIONS ASSERMENTÉES
• INTERPRÈTES • RELECTURE DE DOCUMENTS
Réponse à vos demandes en moins d'1 heure
Plus de 100 langues disponibles
10% de remise sur votre première commande en mentionnant le code JMJ
Paris · Bruxelles · Londres · Genève
TRADUCTIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES
Une équipe disponible 24h/24 et 7j/7
HL TRAD
Tél . : +33 (0) 1 30 09 41 90
paris@hltrad.com

Le Journal du Management Juridique et Réglementaire est publié par
LEGI TEAM
17, rue de Seine
92100 BOULOGNE

Directeur de la Publication
Pierre MARKHOFF
Tél : 01 70 71 53 80

Imprimeur
Rotative Service Impressions
41 rue Maréchal Foch
65 500 VIC EN BIGORRE

Publicité
Régie exclusive :
LEGI TEAM
17, rue de Seine
92100 Boulogne
Tél : 01 70 71 53 80
Fax : 01 46 09 13 85
Site : www.legiteam.fr

Rédacteur en Chef
Laurine TAVITIAN
laurine@legiteam.fr

Dépôt Légal
ISSN : 1951-199X

Maquettiste :
Cyriane VICIANA
pao@legiteam.fr

Contacts
Pierre MARKHOFF
Ariane MALMANCHE

Edition
8 000 exemplaires

◆ Journée du management juridique

23 juin 2015 - PARIS

Les Prix du Jury et le Prix du public de l'innovation en management juridique ont été remis le 24 Juin 2014 lors de la 4ème journée du Management Juridique à Paris. Cette journée unique vous permet chaque année de vous former, d'échanger et de réseauter sur votre cœur de métier : comment faire de la gestion des contrats un outil de performance ? Comment choisir et optimiser les relations avec vos conseils externes ? Quels conseils pour défendre votre positionnement stratégique ?

Le Prix du Jury est remis chaque année après sélection du Jury lors d'une journée d'audition de chaque direction juridique.

Le Prix du Public permet à chacun de voter en ligne pour les innovations consultées en vidéo.

L'objectif ? Mettre enfin en lumière des projets phares pour faire rayonner une nouvelle image de la fonction juridique en entreprise et aider les directions juridiques à mieux se positionner tant auprès de leurs clients internes qu'auprès des décideurs.

Participez et encouragez-les !
01 70 71 53 80
http://www.innovation-juridique.eu

◆ Les bases du contract management

Du 22 juin au 24 juin 2015 - PARIS

Objectifs :
• Comprendre le déroulé d'un cycle contractuel par l'étude de ses phases et des principaux risques associés.
• Découvrir les missions du contract manager et les outils et processus à sa disposition.
• Maîtriser les bonnes pratiques en matière de transfert de la connaissance contractuelle et de gestion des évolutions.

Programme :
Le cycle contractuel : une matière vivante
Assurer la mise en route d'un contrat complexe
Gérer l'évolution du cycle

Pour :
• Contracts managers débutants
• Toute personne susceptible d'intervenir dans la gestion des contrats complexes autrement qu'en qualité de contract manager.

Tél. : 01 44 09 25 08
Mail : inscriptions@efe.fr

◆ L'externalisation : maîtriser les risques juridique

10 octobre 2015 - PARIS

Objectifs :
- Maîtriser le cadre juridique des opérations d'externalisation.
- Optimiser la rédaction des contrats d'externalisation.
- éviter le risque de requalification.

Pour en savoir plus sur cette formation, découvrez le programme, public & pré-requis, les plus ainsi que les formations complémentaires sur notre site internet.

Tél. : 01 44 01 39 99
Mail : info@flf.fr

◆ Cartographie des risques juridiques

6 octobre 2015 - PARIS

Public concerné :
Tout public

Ce séminaire vous permettra de :
• Appréhender la méthodologie la gestion des risques
• Se familiariser avec les outils et méthodes du management des risques et du contrôle interne
• Identifier les référentiels du management des risques (ISO 31 000) et du contrôle interne (COSO 1et 2).

Tél. : 0 821 200 700
Mail : formations@lexisnexis.fr

◆ Contrats d'achat : négocier et maîtriser les risques juridiques

du 24 septembre au 25 septembre 2015 - PARIS

Objectifs :
- Sécuriser la négociation juridique et financière de ses contrats d'achat
- Maîtriser les clauses contractuelles à risques
- Mesurer les risques juridiques des contrats d'achat et la portée des engagements pris
Prévenir les litiges

Tél. : 01 81 69 51 51
mail : elegia@elegia.fr

◆ Protéger et exploiter l'innovation dans le respect du droit de la concurrence

21 octobre 2015 - PARIS

Objectifs :
- Comprendre l'interaction entre droit de la concurrence et droit de la propriété industrielle
- Analyser les apports de la jurisprudence récente
- Cerner le nouveau cadre communautaire applicable aux accords de transfert de technologie et de R&D

Tél. : 01 40 64 13 00
Mail : inscription@dalloz.fr

Ne passez plus des heures à chercher une formation adaptée

Le Village de la Justice a mis en place un site internet sur lequel vous pouvez consulter les formations proposées par les sociétés spécialisées.



comundi compétences · Lamy une marque Wolters Kluwer · Dalloz Formation · EFE · LexisNexis® Formations · ERA · ELEGIA FORMATION · Francis Lefebvre Formation